

Table with subscription rates: Discret de Montmagny, au mois, 6 mois, 1 an, 6 mois.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

Table with advertising rates: Première insertion, par ligne, Insertions subséquentes, Naissance, Mariage, Décès.

VOL. 2 - No. 10

RÉDIGÉ EN COLLABORATION

MONTMAGNY, VENDREDI, 29 NOVEMBRE 1901

AMÉDÉE COTÉ Editeur-Propriétaire.

Bureau du Journal "Le Peuple" Rue de la Station Montmagny, P. Q.

VENDREDI, 29 NOVEMBRE

NOTRE JOURNAL

Comme nous l'avions annoncé notre journal n'a pas été publié la semaine dernière, vu que nous devions opérer certains changements qui nécessitaient un travail de quelques jours.

En effet, "Le Peuple" est aujourd'hui devenu la propriété de M. Amédée Côté, l'un de nos concitoyens les plus avantageusement connus. J'ai été forcé d'abandonner le contrôle de notre journal, car l'exercice de ma profession exige maintenant que j'y consacre à peu près tout mon temps. C'est détermination de ma part n'est aucunement motivée par le trouble et les ennuis qui accompagnent nécessairement l'administration d'un journal. Je me flatte d'avoir fait des sacrifices réels pour fonder "Le Peuple" et le maintenir jusqu'à aujourd'hui; et je n'hésiterais certes pas un seul instant à y donner encore le même concours immédiat si l'existence de notre journal était en jeu. Mais, loin de là, en devenant la propriété de M. Côté, "Le Peuple" améliore de beaucoup sa position, car le nouveau propriétaire pourra apporter à l'administration financière du journal toute la sage expérience qu'il a acquise des affaires, tout en continuant de bénéficier de l'aide généreuse de nos dévoués collaborateurs. Je dirai même que c'est avec confiance et satisfaction que je mets le contrôle du "Peuple" entre les mains de M. Côté. Le travail sérieux et assidu qu'il apporte dans toutes ses entreprises est une garantie certaine qu'il administrera le journal avec habileté et succès. Je crois de plus que M. Côté ne se bornera pas à publier "Le Peuple", mais qu'il établira sous peu, à Montmagny, une imprimerie des plus modernes qui contribuera encore à l'activité commerciale de notre petite ville.

C'est donc sous d'heureuses auspices que notre journal entre dans une nouvelle phase, après avoir triomphé des obstacles les plus sérieux pendant quatorze mois. Son programme restera toujours le même: Protéger les véritables intérêts du district de Montmagny.

Je ne saurais terminer ces quelques remarques sans payer un tribut de sincère reconnaissance à la générosité de nos amis qui m'ont aidé par leurs souscriptions dans la fondation du "Peuple". La carrière qu'il a déjà fournie, de même que celle qu'il promet encore, doit leur être une récompense agréable.

MAURICE ROUSSEAU.

LE CANADA AUX CANADIENS

Le programme vraiment national que le distingué chef conservateur français, M. Monk, a formulé au banquet du club Cartier, à Montréal, répond admirablement bien au sentiment public dans notre province. Le Canada aux Canadiens, voilà l'idée patriotique qui domine et résume ce programme.

On se rend compte de la profonde impression que le discours de M. Monk a produite à voir le mal que se donnent les journaux libéraux français pour en atténuer l'effet. Nos adversaires ne commettent pas la faute, qui serait impardonnable, de condamner le programme lui-même, car ce serait heurter l'opinion publique. Ils se contentent d'user de subterfuges pour donner le change surtout au sujet de cette question de la plus pressante actualité: l'impérialisme.

M. Monk a déclaré en substance:

"Le rêve de Sir Wilfrid Laurier d'une représentation canadienne au Parlement anglais est contraire à un siècle d'aspiration nationales."

"Au Parlement canadien seul appartient de décider de notre concours à la défense impériale."

Et les journaux libéraux de dire que cette attitude de M. Monk à l'égard de l'impérialisme n'est pas d'accord avec celle d'un certain élément tory. Nous n'avons aucune répugnance à l'admettre. Mais, d'autre part, n'est-ce pas par pure hypocrisie que les journaux libéraux font autant de bruit au sujet de cette divergence d'opinion? A quoi peut servir de taire cette vérité pourtant bien manifeste qu'on envisage différemment tout ce qui touche de près ou de loin à l'impérialisme, suivant qu'on est de la province française de Québec ou des provinces anglaises, et cela dans les deux parties, libéral et conservateur?

Par exemple, les journaux libéraux anglais ne s'accordent pas du tout avec les journaux libéraux français au sujet du troisième contingent dont il est tant question de ce temps-ci. Les premiers magnifient à qui mieux mieux l'action du gouvernement Laurier, les seconds cherchent à l'exposer, s'efforçant de faire croire que le gouvernement ne prend pas une grande part à l'envoi de ce contingent. Les journaux libéraux français disent blanc, les journaux libéraux anglais disent noir.

Après cela, que nos adversaires parlent de double jeu politique tant qu'ils voudront: le peuple les prendra pour des hypocrites fielleux, voilà tout.

Mais là n'est pas la question. Il s'agit de savoir si le programme formulé par M. Monk relativement à l'impérialisme est conforme aux véritables intérêts de notre pays.

Le chef conservateur français n'a-t-il pas raison de condamner au nom de l'autonomie de notre pays, au nom de nos aspirations nationales, l'impérialisme politique, c'est-à-dire la représentation du Canada au Parlement anglais, dont M. Laurier s'est fait l'avocat?

Et l'impérialisme commercial qui consiste à accorder un tarif de faveur à l'Angleterre sans recevoir de compensation, n'est-il pas réellement un absurde? Quant à l'impérialisme militaire, il est plus que jamais d'actualité à cause de l'envoi prochain d'un nouveau contingent canadien en Afrique.

M. Monk est d'opinion qu'un parlement canadien seul appartient le droit de décider de notre concours à la défense impériale. Le gouvernement Laurier de son côté, dans une question aussi grosse de conséquences pour notre avenir national, ne tient aucun compte du parlement. N'est-ce pas le chef conservateur français qui a raison?

Oui, il a d'autant plus raison que le gouvernement Laurier semble agir de manière à établir ce qui est une affaire décidée pour toujours que nous devons des secours militaires à l'Angleterre et que, par conséquent, il n'y a pas lieu de délibérer à ce sujet. Car, aujourd'hui, moins encore que lors de l'envoi du premier contingent, le gouvernement ne peut raisonnablement prétendre qu'il n'a pas le temps de consulter les chambres, surtout si l'on considère qu'il s'agit de prendre part à une guerre qu'il a lui-même déclarée terminée.

N'est-il pas à propos de dire ici avec M. Monk:

"Tout homme public canadien qui dans l'orientation de sa politique oublie un seul instant le principe fondamental, écrit sur le fronton même de l'édifice de nos institutions politiques, que le gouvernement de notre pays doit, avant tout travailler à assurer le bonheur et la prospérité du Canada, mérite la condamnation de ses concitoyens."

EMPARONS NOUS DU SOL

Les journaux français de la Nouvelle-Angleterre ont entamé il y a quelque temps, une campagne en faveur de l'acquisition du sol en cette partie des Etats-Unis par les Canadiens-français.

Nous lisons dans un des journaux, l'Opinion Publique:

"A courte distance de presque toutes les villes manufacturières de la Nouvelle-Angleterre on trouve des fermes qui ont fait vivre des générations de Yankees dans un temps où les terres se vendaient beaucoup meilleur marché qu'aujourd'hui. Mais la fièvre de l'Ouest et des villes a passé par là et les Yankees ont abandonné leurs anciens foyers pour aller chercher fortune ailleurs."

Mais il est évident que ces terres abandonnées ne resteront pas toujours au sol. Le "Commonwealth Advertiser" dans un article qui consacre récemment au sujet, fait remarquer qu'il n'est pas rare de voir l'augmentation constante des villes de la Nouvelle-Angleterre, entraînant une demande pour les produits agricoles qui est de plus en plus difficile à satisfaire. On ne peut donc pas attendre que le propriétaire agricole et la restauration des fermes abandonnées.

Si tel est le cas, et on n'en saurait raisonnablement douter, l'ouvrier de fabrication qui fut jadis cultivateur en Canada a une belle occasion de réparer une faute qu'il regrette peut-être à l'heure qu'il est. En achetant des terres dans la Nouvelle-Angleterre (des terres défrichées avec bâties) il fera une affaire d'or.

Dès maintenant, il existe pour lui un excellent marché dans les villes voisines. Avec l'application de méthodes intelligentes, une culture adoptée au sol et au pays, il n'est pas de terre qui ne puisse donner un bon revenu.

Les terres faites de la Nouvelle-Angleterre ne se vendent pas aussi bon marché que les lots en friche du gouvernement de Québec; mais il faut se rappeler constamment que c'est l'homme agissant en masse qui donne toujours de la valeur à la terre. Une terre qu'il est difficile de mettre en culture et qui est loin de tous les marchés est toujours payée trop cher, quelque minime soit le prix. Par contre, une terre située dans un pays où les industries grandissantes offrent un marché qui s'étend chaque jour à une valeur assurée dans le présent et dans l'avenir.

Qu'on nous comprenne bien! Nous ne recommandons la spéculation à prou et encore moins voudrions-nous voir nos gens lâcher une position pour courir une aventure.

Mais si une famille ayant la possibilité de champs et ne désirant pas retourner en Canada, s'achète une de ces terres abandonnées par les Yankees dans la Nouvelle-Angleterre, près des localités où demeurent les siens, cela que les candidats des Etats-Unis forment toujours un noyau compact sur la terre étrangère, nous sommes d'avis qu'elle ferait une bonne affaire.

Ces quelques conseils ne s'adressent pas aux cultivateurs établis dans le Canada. Quand on est bon, c'est un tort de chercher mieux au risque de tout perdre. "Pierre qui roule n'amasse pas mousse." Nous nous adressons seulement à nos compatriotes qui ont vendu en Canada tous leurs biens et qui, malheureux respect humain empêche de retourner au pays natal. A ceux là nous disons de visiter les fermes abandonnées par les américains et de les acheter s'ils les trouvent propres à la culture, et que n'est pas douteux d'après ce qu'en disent les journaux de la Nouvelle-Angleterre.

BLUFF MINISTERIEL

Le cri d'adieu du dernier steamer océanique s'est fait entendre aujourd'hui dans notre port.

Un serrement de cœur nous étroit devant ce fait brutal que nous ne nous attendions pas à voir se produire aussi tôt.

Nous avions quasi, une promesse ministérielle.

L'honorable ministre des Travaux Publics, M. Tarte, dans un beau mouvement désintéressé s'était écrié qu'il allait se placer au-dessus des mesquines questions de clocher en essayant de résoudre la question de navigation hibernaise sur le St Laurent.

Il paraît que nous nous étions trop pressés de le féliciter si l'on en juge par ce qui se passe sous nos yeux aujourd'hui.

Bien que la navigation soit encore facile dans le St Laurent, le gouvernement a fait enlever phares et bouées depuis quelques jours, fermant ainsi la navigation aux navires paraisant le commerce maritime en pleine activité.

L'honorable M. Tarte avait promis l'aide du gouvernement pour prolonger la saison de la navigation. On peut juger dès lors de l'infatigabilité qui régit contre le gouvernement dans les cercles maritimes et commerciaux en constatant que le gouvernement élève la navigation encore plus à bonne heure qu'à l'habitude.

Enfin l'espoir d'un service jusqu'à décembre.

Le gouvernement a refusé de payer la différence des assurances maritimes. A partir du 25 novembre qui date de la fermeture de la navigation le taux des assurances maritimes a été doublé. La compagnie Lyman aurait été disposée à prolonger son service de quelques semaines encore, et par le même faire une expérience à l'effet de démontrer la possibilité de retarder de quelques semaines la fermeture de la navigation. Mais cela lui aurait fait encourir de frais d'assurances se chiffrant à environ \$6,000 et elle aurait voulu avoir l'aide du gouvernement à ce sujet, mais celui-ci a

refusé. Puisque le gouvernement refuse de contribuer à une expérience à l'effet de prolonger notre saison de navigation on ne peut donc s'attendre qu'il fasse davantage pour essayer de résoudre le problème de la navigation d'hiver.

L'hon. M. Tarte nous avait promis, nous, gens de Lévis, à semblable bluff. Nous aurions dû ne pas nous y laisser prendre une nouvelle fois.

Paroles ministérielles vous n'êtes donc que de vains mots!

L'Espagne n'a plus rien à envier en fait de persécution religieuse à la France.

Un grand nombre d'églises ont été détruites dans les provinces Espagnoles par des troupes volontaires. La police n'a pu jusqu'à présent, arrêter les coupables.

Et il est que ce pays a porté le titre d'orthodoxe avec autant de fierté que la France l'a fait de fille aînée de l'Eglise.

L'assistant attorney général d'Ontario, dit qu'il ne voit rien dans la loi qui puisse encourager les pétitionnaires à demander la réintégration de l'ex-maire Morris d'Ontario qui a été destitué pour avoir entravé la loi des licences.

Les cuirassés que le gouvernement américain va faire construire au prix de cinq millions chacun auront une vitesse de 10 nœuds, ce qui les rendra les plus rapides au monde.

Ils auront une force motrice de 16,500 chevaux-vapeur, et jangeront 16,000 tonnes, soit 500 tonnes de plus qu'un cuirassé au monde.

On ne s'enrichit pas toujours à payer ses dettes, ainsi, à l'occasion du prochain départ de la caravane escorte pour la Mecque, le ministre des finances du Sultana se trouve dans l'impossibilité de pourvoir aux dépenses du voyage. Il cherche à emprunter une somme de \$200,000 auprès des banquiers de Gaïata.

Demain jeudi est le "Thanksgiving Day", qui sera jour de fête civique. Tous les bureaux publics et les places d'affaires seront fermés à cette occasion. Dans les églises protestantes, il y aura des services spéciaux; mais il n'y aura pas de processions spéciales dans les églises catholiques, vu que les Aventes remplacent pour ainsi dire le "Thanksgiving Day".

Sagresse Américaine: Un juge de paix de Cleveland Ohio a acquiescé un ivrogne traduit devant le tribunal pour tapage nocturne. Mais il a posé une condition à son acquiescement, c'est que sa femme lui administrerait un bon coup de correction à coups de manche de balai. L'autre a dit que la femme s'empresse d'accepter et a mis le jugement à exécution avec un brio vraiment superbe.

On dit que lorsque le tribunal d'arbitrage de la Haye s'est déclaré, le dernier incompétent dans la question de l'Afrique du sud, le représentant de la Russie, tout en étant d'accord avec ses collègues en ce qui concerne la compétence du tribunal, aurait ajouté: "Le gouvernement russe exprime son très profond regret de voir que cette lutte n'ait pas été soumise à un arbitrage."

Le vulgaire peut difficilement se figurer qu'on puisse, parmi les millions d'étoiles qui remplissent la voûte céleste, en découvrir une nouvelle. Et c'est bien ainsi pourtant; à preuve qu'on vient de faire une découverte de cette nature dans la constellation de Persée.

Cette nouvelle étoile, le l'observatoire de Lick, sur le mont Hamilton, qui a révélé au monde l'apparition de cette nouvelle étoile bien digne de fixer l'attention, puisque d'invisibles qu'elle n'est jusqu'à elle est devenue en moins d'un semaine l'une des plus brillantes de la voûte céleste.

Cette nouvelle étoile promet de fournir une carrière qui laisse dans l'ombre tout ce que l'on sait à cet égard des astres que l'on voit scintiller la nuit au-dessus de nos têtes. Elle a tout d'abord une allure de 750 miles à la seconde, devient certaine astronomie, et même de 4,000 miles à la seconde, dit d'autres astronomes non moins compétents. Enfin il y a une nouvelle étoile de mode au XXe siècle de s'élever de rien.

Une pensée par jour: Si pour aimer il fallait connaître et être aimé il faudrait mériter l'amour, la vie s'écoulerait solitaire.

IL RETOURNE AU PORT

Le str "Alt" manque sombrer dans le fleuve par la faute du gouvernement

Qui a fait enlever les bouées trop tôt

Le str "Alt" capt. Hansen parti hier matin de notre port avec un cargaison de madriers pour Londres est retourné dans le port hier après midi, faisant eau considérable. En effet le compartiment devant No 2 était rempli d'eau. Après avoir quitté notre port tout alla bien jusqu'à 11 hrs. s. m. lorsqu'on fut arrivé sur les bords de St Roch où le phare de la traversée est ordinairement ancré. Le str Alt toucha terre et commença à faire eau considérablement. Avec toute la rapidité possible on vira de bord et le steamer infortuné vint à toute vapeur vers notre port.

On ne pourra se rendre compte de tous les dommages subis par le navire avant qu'il n'ait été examiné par un plongeur. Si les dommages sont aussi sérieux qu'on le croit, le navire ne pourra être conduit à Halifax et devra être réparé ici dans notre bassin de radoub.

C'est le second accident qui arrive au str "Alt" dans une courte période de temps. Le navire n'était en effet sorti du bassin de radoub que depuis le 19 novembre.

M. Joseph Gaudreau pilote était en charge du "Alt" quand il est échoué à la traversée de St Roch. C'est un pilote d'expérience et qui jouit d'une excellente réputation.

Tous les pilotes que nous avons vu sous d'avis que toute la faute de l'accident retombe sur le gouvernement qui s'est trop hâté d'enlever les phares sans les remplacer par quelque chose pour marquer le danger. Ils disent que pour la réputation de la route de St Laurent il y a trop de navigateurs d'eau douce sur les rouds de cuir du département.

RESULTATS TRÈS SATISFAISANTS

Convent de Saint-Ferdinand d'Halifax, 19 juillet 1900.

J'ai le plaisir de vous informer que les résultats obtenus depuis que nous faisons usage du VIN DES CARMES, votre excellent tonique, sont très satisfaisants, et nous faisons un devoir de vous donner un certificat, s'il peut vous rendre quelque service.

Votre humble servante, Sr STE-JULIENNE, Supérieure.

A NOS ABONNES

Nous prions ceux de nos abonnés qui ont le légitime désir de nous payer leur abonnement, de nous en faire parvenir le montant par mandat de poste ou en argent, mais non pas en timbres.

UN BONNE OCCASION!

A VENDRE, à un prix excessivement bas, tout l'outillage d'un atelier de ferblantier.

S'adresser à TELESPHORE GENDREAU, Marchand, Montmagny.

CARTES PROFESSIONNELLES

DOCTEUR J. E. BOILY

MEDICIN - CHIRURGIEN

MONTMAGNY, P. Q.

BUREAU: Chez M. Téléphore Gendreau.

Rue St Jean-Baptiste

A. J. BENDER, C. R.

AVOCAT

Montmagny, P. Q.

Maurice Rousseau, L. L.

AVOCAT

Montmagny, P. Q.

G. W. Pion, L. L. B.

NOTAIRE

Montmagny, P. Q.

Commissionnaire de la Cour Supérieure Agent d'assurance contre le feu. Prêts d'argent en aucun temps. Règlements de successions, etc.

Dr Arthur Langlois

CHIRURGIEN-DENTISTE

7, Rue St-Jean

QUEBEC

Téléphone 1151

Union-Mutual Life

INSURANCE CO.

PORTLAND, MAINE

J. P. MICHAUD

GERANT

FRASERVILLE, P. Q.

GLOVER, FRY & Cie

IMPORTATEURS

DANS MARCHANDISES DE PREMIER CHOIX

Nouveautés Types toutes les semaines Robes et Mantoux confectionnées sous la surveillance de Modistes compétentes. Département pour Messieurs: Une Spécialité.

UN SEUL PRIX.

24 & 26, LA FABRIQUE

QUEBEC.

PLUS D'AUTONOMIE POUR LA CRETE

Berlin, 26.—On apprend qu'à l'occasion du renouvellement du mandat du prince Georges de Grèce, comme gouverneur de la Crète, les puissances accorderont à cette île l'autonomie dans une mesure plus large. Les droits des musulmans seront aussi réglés d'une façon définitive.

Les paroles du ministre des Travaux Publics à propos de navigation hibernaise, n'étaient elles que pour la forme?

J. A. MATHURIN,

MARCHAND DE FER

Téléphone Bell,

Montmagny, Qué.

No. 1

Entrepreneur de FOURNAISES à l'eau chaude et à la vapeur, de PLAFONDS et LAMBRIS METALLIQUES, PLOMBERIE, Lumière et cloches électriques.

BAINS, BASSINS, CLOSETS, COUVERTURES, CORNICHE, DALLES et DALLEUX etc.

Assortiment complet dans la ligne de FERRONNERIE, VITRES, HUILES de toutes sortes, VERNIS, PEINTURES, POMPES, TUYAUX en fer, en fonte et en plomb, etc.

Une spécialité de GRANIT et FERBLANTERIE.

Agent pour différentes marques de bicyclettes, et pour les célèbres machines à coudre MONARCH, RLDREAGE et CORONA, les plus tendres à mouvoir parce que leurs essieux (shafts) tournent sur des BALL-BEARINGS. Elles sont de première classe et garanties pour cinq ans.

Tout ouvrage promptement exécuté, à des conditions faciles et à des prix très modérés.

Votre patronage est respectueusement sollicité.

LISEZ CETTE ANNONCE

Lisez-la attentivement. Vous y trouverez votre profit.

Quand vous aurez besoin d'un set à dîner, allez chez J. N. R. Lesperance.

Si vous n'avez pas d'argent à donner, il vous le vendra payable au mois où à la semaine, et cela au même prix que pour argent comptant. Prix \$6.00 à \$35.00.

Un grand choix de sets à toilette, 10 morceaux, depuis \$1.98 à \$5.00. Lampes suspendues, \$3.00 à \$5.00.

Venant de recevoir encore 150 douzaines de verres assortis, à part les 350 doz. qu'il a actuellement en stock. Vendus à des prix très réduits, verres à boire et à eau, 30 à 40 cts la douzaine, verres à boisson, 40 cts la douzaine, etc.

Sets à eau: Pot, 4 verres et cabaret nickelé, 40 cts le set.

Sets à vin: Caraffe, 6 verres et cabaret, 60 cts le set. Cela ne s'est jamais vendu à aussi bas prix. Le reste est en proportion.

Cadeaux de noces, d'anniversaires de naissances, etc, choix des plus variés et à des prix très bas.

Une visite est sollicitée.

J. N. R. LESPERANCE

RUE ST-JEAN BAPTISTE

MONTMAGNY.

Avantages Extraordinaires

POUR LA SAISON D'HIVER

J'ai le plaisir d'annoncer à mes nombreux praticiens et au public en général que j'ai pu m'adonner à mes occupations que j'ai fait subir à mon magasin; pour augmenter considérablement mon stock afin de donner plus de succès à nos acheteurs.

Mes marchands d'hiver seront vendus à des prix exceptionnellement bas, et spécialement les Hardes faites, les casques, les pardessus, les chaussures, etc, qui sont laissés à un prix très réduit d'ici à 2 mois.

J'ai en stock une grande quantité de farine que je vendrai pour la provision d'hiver à un prix exceptionnellement bas.

Je ferai aussi de cette occasion l'objet de remerciement au client, et l'inviterai à m'accorder l'honneur de venir me voir au passage.

JOSEPH BRETON,

MARCHAND POPULAIRE - ST-PIERRE (STATION)

MONTMAGNY MACHINE WORKS

(En face de la station)

MONTMAGNY, P. Q.

ARTEUR N. NORMAND, Propriétaire

La vraie place où l'on peut faire faire ses réparations de machineries. La fonte y est coulée jusqu'à une pesanteur de 2000 livres. Tout ouvrage est exécuté avec soin.

SPECIALITE: l'insurpassable moulin à battre ELEPHANT qui est le favori de tous les cultivateurs.

MACHINES à scier le bois, mues par des chevaux (horse power), capable de scier de 40 à 50 voyages de bois par jour.

Le public y trouvera entière satisfaction.

FUMEZ LE CIGARE

5c Tod Sloan 5c

MILLER & LOCKWELL

MANUFACTURIERS, QUEBEC.

UNE SITUATION "STRICTEMENT CORRECTE"

"La Patrie" essaie d'exercer son droit sur le sujet de l'envoi d'un troisième contingent au sud africain. C'est donc une chose blâmable, d'après le journal du ministre des Travaux Publics de reporter des canadiens afin de les envoyer combattre à l'étranger.

Qu'importe ce que disent les torse qui rivalisent de zèle pour réclamer l'envoi d'un troisième corps de soldats pour servir de cible aux balles boers. Qu'importe ce que déclarent d'autres journaux qui préconisent l'impérialisme. Un gouvernement doit se montrer au-dessus des partis politiques et n'envisager qu'une chose: le bien-être des citoyens, "admettre les affaires, comme dit le comte de Montfort", dans les meilleurs intérêts du pays.

Peut-on dire que telle est la conduite de Sir Laurier? Il "se retrancha", ajoute "La Patrie" dans la situation strictement correcte qu'il avait prise le printemps dernier: il avait offert au War Office de lui faciliter le recrutement d'un certain nombre de soldats, s'il en avait besoin.

Cette situation est loin d'être correcte. Sir Laurier ne devait rien offrir au War Office, il aurait mieux fait d'attendre que l'insistant Chamberlain lui demandât des secours, et quand notre gouvernement aurait jugé utile, pendant ce nécessaire et les donner, l'Angleterre aurait mieux apprécié qu'elle ne l'a fait jusqu'ici, les secours de sa colonie.

Mais il y a le major Merritt qui, toujours d'après "La Patrie", gêne le gouvernement. Le trop âgé, l'astucieux émissaire du secrétaire des colonies commença à rassembler des hommes pour les envoyer à la guerre sans s'inquiéter de ce qu'il pouvait dire au ministre de la milice et du gouvernement.

Il faut arrêter ce mouvement et, chose singulière, le premier ministre se trouve d'accord avec le War Office pour faire le ragoilage à sa place.

Adn de faire mieux faire ressortir le côté insensé, coupable d'une telle conduite, faisons une petite comparaison. Une bande de voleurs s'abat sur le pays et commencent ses exactions. La police voit, s'émoult du mal qui se commet et afin de porter remède, elle offre aux marchands de briser elle-même leurs coffres-forts.

Cette proposition originale de rendre la bande inactive ferait croire à la folie chez les auteurs qui se feraient recevoir certains coups de toques et de fourches.

Le cas du gouvernement est identique, à cette différence près qu'il revêt un caractère moins violent, moins prononcé.

Nos ministres ne brisent pas des coffres-forts à coups de hache; ils ont la leur disposition des moyens moins barbares pour y parvenir. Ils ont le grand coffre à Ottawa, la caisse publique et, quand il n'y a plus rien dedans, ils fabriquent un petit bout de loi pour saigner le peuple; ils augmentent les taxes ou en imposent de nouvelles.

Pour ce qui concerne l'envoi d'un troisième contingent, on dit que le gouvernement n'a pas l'intention de le faire, on n'ajoute pas qu'il rembourse l'argent payé pour l'expédition et l'équipement de contingents précédents. Mais ceci n'est pas le grand mal. Tous ces jeunes gens que de fausses promesses éblouissent valent plus qu'un poignée de Louis d'or pour les maîtres indisciplinés qui ont le droit de faire représenter par des Dukhobors et on les arrache aux familles où ils ne peuvent jamais être remplacés et le fer ou la machine les emportent.

Le recrutement est libre, dit-on, n'ira à la guerre que celui qui voudra. Et le père la mère du jeune homme qui s'enrôle! Ont-ils donc leur consentement?

Une mer de larmes ont été versées dans les familles depuis le départ du premier contingent. Ces larmes n'ont rien dit au cœur de nos ministres! Ils annoncent, comme palinax sans doute, que le pays ne paiera rien pour la tonne de poudre additionnelle. Ce n'est donc rien que de jeune homme qui est le soutien de ses vieux parents et qui se fait tuer à la guerre! Ce n'est donc rien que de colon importé aux frais du gouvernement et qui s'en va pour ne plus retourner! On aura beau plaider des circonstances atténuantes, le gouvernement est seul responsable.

Les torse ne sont pour rien dans les expéditions qui se préparent en Canada qu'il les conseillent, les demandent à haute voix. Un autre parti composé du grand nombre de canadiens français et aussi de canadiens anglais est opposé à ces expéditions. Pourquoi le gouvernement n'écoute-t-il pas plutôt ce qui lui est dit?

Il voudrait se laver les mains dans cette affaire en se donnant vis-à-vis du peuple des allures de laissez-faire, en prenant une attitude indifférente. Tout est significatif chez un ministre, même son silence. S'il s'agit de nouveaux canadiens pour la guerre, si d'autres enfants deviennent orphelins et d'autres vieux parents perdent leurs soutiens sur le déclin de leur vie, le gouvernement du Dominion est seul responsable. Ni les habiles interprétations de "La Patrie", ni les mystérieux agissements de Sir Laurier ne sauraient tromper le peuple qui voit, comprend et juge.

As-tu vu le loup? Nos ministres québécois siègent aujourd'hui dans la Métropole.

Le gouvernement français a obtenu hier un vote de confiance; 358 contre 183.

3 pieds cubes de neige font 1 pied cube d'eau.

On extrait par année 2,000 livres de jais en Angleterre.

LA GUERRE

MANIFESTATIONS DE SYMPATHIE

Une nouvelle conspiration à Johannesburg

L'OPINION PUBLIQUE A LONDRES

LA BATAILLE DE VILLIERS-BOREP

UNE NOUVELLE CONSPIRATION

LES CAFRES EN REVOLTE

LES CAFRES EN REVOLTE

LES CAFRES EN REVOLTE

LES CAFRES EN REVOLTE

LES CAFRES EN REVOLTE

LES CAFRES EN REVOLTE

LES CAFRES EN REVOLTE

LES CAFRES EN REVOLTE

LES CAFRES EN REVOLTE

LES CAFRES EN REVOLTE

LES CAFRES EN REVOLTE

LES CAFRES EN REVOLTE

LES CAFRES EN REVOLTE

LES CAFRES EN REVOLTE

UN SCANDALE LIBERAL

Le Journal raconte les faits graves suivants qui se sont déroulés à l'occasion de la contestation de l'élection de Beaucharnois, constituant un véritable scandale auquel seraient mêlés plusieurs libéraux importants.

M. Piché, avocat de Montréal, raconte le tout en détail un document du réquisitoire, M. Poirier le résumait ainsi: M. Laurendeau comme avocat au docteur.

En réponse, M. Laurendeau a produit un second document de M. Poirier déclarant que la lettre précédente lui avait été soumise et maintenue M. Laurendeau comme son avocat.

M. Piché est reparti pour Montréal et on ne l'a pas revu depuis.

Mais l'incident a mis les curieux sur le chemin et voici les détails de cette transaction qui prouvent l'aulaice et la corruption des meneurs libéraux.

Tout d'abord, il faut noter que la contestation d'état de substitution de G. Laurendeau, avocat, éminent conseiller de Valleyfield, un avocat libéral refusant de plaider, et M. Loy gardait son siège. C'est cette substitution qu'on a tenté d'introduire, et s'il n'était rien intervenu, le résultat eût été différent. Il y a un jour, on a vu que M. Laurendeau ne fut pas la surprise de M. Laurendeau de recevoir un avis d'un avocat de Montréal qui avait été substitué dans cette cause et qu'il comparaitrait en temps et lieu.

M. Bergeron apprit la chose par télégramme, et son avocat, M. F. J. B. Salomon, dit que le libéral n'avait rien dit à Montréal et a consenti à cette substitution. On trouva le pétitionnaire et la vérité éclata. Les libéraux lui avaient promis \$200. Il a reçu \$100 comptant et la balance dans six mois; restant un autre \$100 fut promis deux mois.

Le pétitionnaire retourna à Valleyfield, s'empara d'une lettre qu'il reçut de M. Bergeron, il y a quelques temps, et revint à Montréal, où il le vendit \$50.

Lorsque M. Bergeron et Bisillon rencontrèrent le pétitionnaire dimanche soir, ce dernier leur apprit qu'il était heureux de les voir, puisqu'il avait l'intention d'aller à Beaucharnois le lendemain, pour défendre ce qu'il avait fait. Bisillon vint le voir à ce dernier, et de l'heure, et récita le serment de Valleyfield, dans ses fonctions d'avocat de la cause. Et la cause se continua.

Ainsi, les garçons américains, pendant la période de puberté, ont une taille et une période supérieure à ceux d'Europe. Les plus petits sont ceux de la Belgique, de l'Italie. Et ce sont les premiers, se placent les écoles de France.

Les jeunes Suédoises dépasseraient toutes les autres filles, même les Anglaises, par leur taille et leur poids.

Il est reconnu, on le sait, que la pauvreté et surtout les conditions défavorables de l'existence ralentissent le développement des enfants et retardent l'apparition de la puberté. Les enfants des classes aisées ont au moins une année d'avance sur les enfants pauvres. Toutefois, dès que la puberté apparaît chez les retardataires, elle marche d'un pas plus rapide et se termine généralement en même temps que chez les enfants normaux. Il y a là une preuve de ce ressort particulier à l'espèce, ressort qui ne perd son élasticité que chez ceux qui ont été trop longtemps maintenus déformés. Alors l'enfant, ayant souffert au-delà de la tolérance naturelle, reste en retard pendant tout le développement de sa vie.

Il paraît intéressant à la commission suédoise de savoir si la croissance des enfants se fait également dans les diverses saisons, en hiver et en été. Il semble admettre que les enfants grandissent peu en hiver; pendant l'été la taille s'accroît beaucoup mais le poids n'augmente guère dans un trimestre. L'accroissement de la taille est très faible, mais le poids augmente beaucoup.

L'augmentation des mauvaises santé que l'on remarque dans les premières années d'école n'est pas le résultat d'un hasard. On ne peut l'attribuer qu'à l'organisation du travail scolaire. Cette classe en classe, les conditions de travail dans lesquelles vivent les enfants, tant à l'école que chez leurs parents, restent les mêmes. Le nombre des malportants présente son accroissement habituel de sept à treize ans, alors que les enfants grandissent normalement.

Dès que la puberté commence, au moment où l'augmentation de poids est au son maximum, le chiffre des malades s'abaisse d'année en année, jusqu'à la fin de cette période. Aussé qu'elle est terminée, il se fait une recrudescence de la morbidité.

Un point de vue de la santé des enfants la meilleure année est la dix-septième, une des plus importantes pour le développement. La dix-huitième redonne une des plus mauvaises.

Ainsi, dans les années de faible croissance qui précèdent l'apparition de la puberté, l'organisme des enfants offre une morbidité qui est le résultat de mauvaises conditions de travail pendant laquelle cette résistance grandit d'année en année, après la puberté, pendant les dernières années du temps d'école, elle présente une seconde diminution.

La conclusion qui s'impose de toutes ces observations, c'est qu'il faut avant tout prendre soin de ne pas troubler et de ne pas ralentir le développement des enfants au moment de l'établissement de la puberté et que, tant à l'école qu'à la maison, il faut surtout surveiller attentivement la phase qui précède le développement et pendant laquelle la résistance des enfants est à son minimum.

Jean Jacques Rousseau ne voulait pas qu'on obligât les enfants à savoir lire et écrire avant l'âge de douze ans et il ajoutait que si l'on arrivait à rendre un enfant robuste et physiquement bien développé jusqu'à la puberté, ses progrès intellectuels iront plus rapides.

PAS DE SURMENAGE INTELLECTUEL

La croissance chez les enfants

Deux pays, la Suède et le Danemark se sont avisés de dresser, à propos de la croissance chez les enfants à des diverses périodes, des statistiques permettant de s'appuyer, en quelque sorte, sur une base solide.

En présence des résultats affligeants qui avaient été précédemment constatés par plusieurs instituteurs, une commission spéciale fut nommée pour faire des recherches dans toutes les écoles du Danemark. En même temps, le gouvernement suédois institua une commission scolaire. Cette dernière a passé en revue, a pesé et mesuré une vingtaine de mille garçons et près de quatre mille filles. Les conclusions auxquelles on est arrivé s'appliquent presque indifféremment à tous les pays: l'observation n'est pas inutile.

On a ainsi reconnu que les garçons passent par trois périodes différentes de développement. Vers sept ou huit ans, il se produit une croissance importante. De neuf à treize ans, l'accroissement se ralentit. Enfin de quatorze à seize ans, au moment de la puberté, l'enfant augmente en taille et en poids, d'une manière frappante. Cet accroissement du développement se continue encore pendant plusieurs années, mais d'une façon bien moins accusée.

Chez les filles, on retrouve ces mêmes périodes, mais celles-ci se montrent toutes quelques années plus tôt que chez les garçons.

Ainsi, les garçons américains, pendant la période de puberté, ont une taille et une période supérieure à ceux d'Europe. Les plus petits sont ceux de la Belgique, de l'Italie. Et ce sont les premiers, se placent les écoles de France.

Les jeunes Suédoises dépasseraient toutes les autres filles, même les Anglaises, par leur taille et leur poids.

Il est reconnu, on le sait, que la pauvreté et surtout les conditions défavorables de l'existence ralentissent le développement des enfants et retardent l'apparition de la puberté. Les enfants des classes aisées ont au moins une année d'avance sur les enfants pauvres. Toutefois, dès que la puberté apparaît chez les retardataires, elle marche d'un pas plus rapide et se termine généralement en même temps que chez les enfants normaux. Il y a là une preuve de ce ressort particulier à l'espèce, ressort qui ne perd son élasticité que chez ceux qui ont été trop longtemps maintenus déformés. Alors l'enfant, ayant souffert au-delà de la tolérance naturelle, reste en retard pendant tout le développement de sa vie.

Il paraît intéressant à la commission suédoise de savoir si la croissance des enfants se fait également dans les diverses saisons, en hiver et en été. Il semble admettre que les enfants grandissent peu en hiver; pendant l'été la taille s'accroît beaucoup mais le poids n'augmente guère dans un trimestre. L'accroissement de la taille est très faible, mais le poids augmente beaucoup.

L'augmentation des mauvaises santé que l'on remarque dans les premières années d'école n'est pas le résultat d'un hasard. On ne peut l'attribuer qu'à l'organisation du travail scolaire. Cette classe en classe, les conditions de travail dans lesquelles vivent les enfants, tant à l'école que chez leurs parents, restent les mêmes. Le nombre des malportants présente son accroissement habituel de sept à treize ans, alors que les enfants grandissent normalement.

Dès que la puberté commence, au moment où l'augmentation de poids est au son maximum, le chiffre des malades s'abaisse d'année en année, jusqu'à la fin de cette période. Aussé qu'elle est terminée, il se fait une recrudescence de la morbidité.

Un point de vue de la santé des enfants la meilleure année est la dix-septième, une des plus importantes pour le développement. La dix-huitième redonne une des plus mauvaises.

Ainsi, dans les années de faible croissance qui précèdent l'apparition de la puberté, l'organisme des enfants offre une morbidité qui est le résultat de mauvaises conditions de travail pendant laquelle cette résistance grandit d'année en année, après la puberté, pendant les dernières années du temps d'école, elle présente une seconde diminution.

La conclusion qui s'impose de toutes ces observations, c'est qu'il faut avant tout prendre soin de ne pas troubler et de ne pas ralentir le développement des enfants au moment de l'établissement de la puberté et que, tant à l'école qu'à la maison, il faut surtout surveiller attentivement la phase qui précède le développement et pendant laquelle la résistance des enfants est à son minimum.

Jean Jacques Rousseau ne voulait pas qu'on obligât les enfants à savoir lire et écrire avant l'âge de douze ans et il ajoutait que si l'on arrivait à rendre un enfant robuste et physiquement bien développé jusqu'à la puberté, ses progrès intellectuels iront plus rapides.

La conclusion qui s'impose de toutes ces observations, c'est qu'il faut avant tout prendre soin de ne pas troubler et de ne pas ralentir le développement des enfants au moment de l'établissement de la puberté et que, tant à l'école qu'à la maison, il faut surtout surveiller attentivement la phase qui précède le développement et pendant laquelle la résistance des enfants est à son minimum.

Jean Jacques Rousseau ne voulait pas qu'on obligât les enfants à savoir lire et écrire avant l'âge de douze ans et il ajoutait que si l'on arrivait à rendre un enfant robuste et physiquement bien développé jusqu'à la puberté, ses progrès intellectuels iront plus rapides.

La conclusion qui s'impose de toutes ces observations, c'est qu'il faut avant tout prendre soin de ne pas troubler et de ne pas ralentir le développement des enfants au moment de l'établissement de la puberté et que, tant à l'école qu'à la maison, il faut surtout surveiller attentivement la phase qui précède le développement et pendant laquelle la résistance des enfants est à son minimum.

LE WAR OFFICE A ACCEPTE

Le 3e contingent

Ottawa, 23.—On peut considérer maintenant l'envoi en Afrique d'un 3e contingent comme une question de temps.

Le ministre Canadien aurait peut-être pu offrir un contingent de 300 hommes de l'ordre du gouvernement canadien était accepté.

On ignore encore pour le moment quel service le nouveau contingent va être appelé à faire là-bas mais on croit que les 600 hommes qui le composent seront équipés en cavaliers montés dans la guerre de la Yeomanry impériale.

Ce corps sera canadien dans toute la force du terme, depuis l'officier commandant jusqu'au dernier soldat.

On mentionne le nom du Lt, Colonel Evans comme commandant avec le major Martin de Toronto et Boulanger de Québec.

TOUJOURS EN POURPARLERS

Sofia, 22 nov.—M. Dickinson, l'agent diplomatique des Etats-Unis est parti aujourd'hui pour Constantinople afin de conférer avec Sponner Bily le secrétaire de la légation américaine sur les moyens de prendre pour la délivrance de Mlle Stone. M. Dickinson approuva le projet de M. Dickinson et de l'ordre pour la rançon tel qu'exigé par les brigands. M. Dickinson offrira aux brigands \$10,000 en or turc; cette offre sera bonne pendant dix jours. Si l'offre n'est pas acceptée, les négociations seront abandonnées en autant que les Etats-Unis sont concernés.

Les dernières nouvelles qu'on a eues de Mlle Stone et Mme Tailla disent que ces dernières sont en bonne santé. Elles se trouvent dans un grand village près de Dubniza. Elles y ont été transportées, les yeux bandés.

UN TRIOMPHE BOER EN ANGLETERRE

Un colonel pro-boer défait un loyal anglais

Dublin, 23.—L'élection de Galway par le parlement impérial a été une surprise pour les loyalistes.

Le Colonel Athur Lynch qui a combattu dans l'armée boer a battu à plate couture l'armée Plunkett anglaise.

Dublin, 21.—Le résultat de la votation est comme suit:—Lynch, 1,247; Plunkett, 478.

L'élection a été assez calme, en somme. Plunkett dit qu'il ne prendra pas le siège quand même il lui serait attribué par la défection de Lynch.

Les amis de l'ex colonel boer semblent convaincus qu'il essaiera de prendre son siège. Cela présage une scène parlementaire sensationnelle et peut-être un gros procès pour haute trahison.

LA STE CECILE A QUEBEC

Brillante célébration à l'église St. Jean Baptiste de Québec

La célébration de la fête Ste Cécile, la 36e a été une brillante affaire hier. Le vaste église St. Jean Baptiste était remplie de fidèles accourus de toutes les parties de la ville pour entendre le chœur d'œuvre musical de Gonod préparé par l'union musicale de Québec à l'occasion de la Ste Cécile.

MACHINE A COUDRE DE PREMIERE CLASSE

Ou Magnifique Canapé et Splendide Service à Dîner

De 100 Morceaux

GRATIS

C'est une chance qui survient qu'une fois dans la vie. Pas de déception. Le Dr Christian ne dit que la vérité. Si vous êtes malade et que vous voulez être guéri, le Dr Christian a fait connaître ses Pilules Rouges pour le sang, vous pouvez en acheter une boîte gratuitement. Elles sont envoyées par la poste et vous n'avez rien à payer. Elles sont envoyées par la poste et vous n'avez rien à payer.

IMPORTANT.—En servant dites ce que vous préférez, la machine à coudre seule ou le canapé et le service à dîner. Les deux ensemble coûtent 100 dollars. Les deux ensemble coûtent 100 dollars.

Les anges, sur l'heure même, la prient avec respect et la transportèrent sur le Mont Sinaï.

Depuis lors son âme vit aux cieux inondée des clartés éternelles, toute disposée à déverser sur ceux qui l'aiment et l'honorent les faveurs dont elle a été si abondamment pourvue durant son court séjour sur la terre; et ce qui en fait foi, c'est la prière qu'elle adresse au bon Dieu, avant d'incliner sa tête sous le glaive meurtrier, le conjurant d'accorder à tous ceux qui l'invoqueraient les grâces dont ils auraient besoin. Elle reçoit du ciel l'assurance que son vœu était exaucé.

Telle est la légende, l'histoire abrégée de Sainte Catherine, une bien-aimée par les anges, et s'il fallait la prendre la lettre on aurait droit d'être un peu surpris des réjouissances profanes qui se célèbrent en son honneur, en un anniversaire où tout parle de souffrances et de mort.

Mais voici l'histoire vraie, telle qu'elle est. Autrefois il était d'usage, dit-on, de faire croire aux petites filles, que Sainte Catherine, le jour de sa fête, venait déposer mystérieusement dans le sabot ou au coin de l'âtre des enfants sages, des bonbons, des jouets qui devaient être la récompense de leur vertu; et même encore aujourd'hui, dans les Ardennes, les fillettes se réunissent par leur ensemble dans toutes les maisons du village, chasser un cantique en l'honneur de Sainte Catherine. En retour elles reçoivent des œufs et de l'argent qu'elles se partagent.

De là à des réjouissances mondaines, à des soirées modernes, il y a un grand pas à franchir sans doute; mais on l'a franchi bravement, vaillamment, et à cette heure, grands et petits, riches et pauvres, tous avec entraînement célèbrent Sainte Catherine dans le sucre et la gaieté.

LA FAILLITE ROCHETTE

Etat de l'actif et du passif

M. Gaspard Rochette, marchand de cuir et manufacturier de chaussures de Québec qui a déposé son bilan, il y a quelques jours à la demande de la Banque Nationale, a produit l'état d'affaires suivant:

Actif \$196,561; Passif \$137,524.

L'actif consiste principalement en marchandises au stock \$25,000.

Machineries etc. \$23,000.

Dettes de livres, billets promis etc. \$6,000.

Actions de mines \$2,000.

10 actions du Grand Nord \$1,000.

RESUMES DES DEPECHEES

Les sympathies des nations augmentent pour les boers.

Le comte Von Hatzfeldt, ambassadeur allemand en Grande-Bretagne, est mort et avant-midi après une courte maladie.

Dans les milieux officiels allemands on se montre très satisfait de la signature du traité Hay-Pauncoff. Il est cependant plus que douteux, au cas où une guerre serait déclarée, que les classes du traité seraient respectées.

Un employé de confiance de la Banque de Liverpool a levé le pied après avoir commis des détournements au montant de plusieurs centaines. On pense qu'il s'est enfui en Amérique.

Snor Gamaz, ex-ministre des finances d'Espagne est mort.

Jacob Solomon de New-York s'est uni à la Ladies Shirt waist Makers Union qui n'est pas organisée, mais qui a 67 membres et quarante mille hommes et jeunes filles.

La nouvelle constitution de l'Alabama, qui est hostile aux électeurs réguliers, quelle qu'elle soit, a été adoptée par le peuple à une majorité de 28,429 voix.

M. Chs. McCall, député libéral de Northumberland Ouest, aux Communes, est mourant.

Secret de la longévité de consommer un sang frais et pur en faisant usage des PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD.

LA CIE DU RICHELIEU ET ONTARIO

Marche de progrès en progrès

Elle projette d'importantes améliorations pour sa prochaine saison

Montréal, 25.—La réunion du bureau de direction de la compagnie de navigation Richelieu et Ontario, tenue jeudi, au bureau de la compagnie en cette ville, a été décidée d'acheter à Québec les quais de Hunt, Crawford, et Pruneau, ces deux derniers appartenant à la succession Gibb.

Le prix payé pour cette importante transaction est de \$60,000 comptant. Cette acquisition donne à la compagnie R. Chelieu une propriété de 777 pieds de front dans la partie la plus importante du port de Québec. Cela permettra d'accroître deux bâtiments, l'un d'une longueur de 100 pieds et l'autre de 150 pieds. La ratification de cette opération, qui a été conclue par l'entremise de M. E. J. Garnson, l'un des directeurs, à Québec, a été faite hier.

La compagnie fera, dès le printemps prochain, des améliorations à son débarcadère principal, qui sera agrandi de 100 pieds et les directeurs sont enclenchés de leur nouvelle acquisition, qui leur donne une propriété qui doublera en valeur d'ici à quelques années.

M. Caverly a été élu directeur, pour remplacer feu Hector Maheu.

Les services sera grandement améliorés dès l'été prochain, par l'achat de nouveaux grands bateaux non seulement entre Québec et Montréal, mais aussi sur la route du Saguenay.

Les recettes sont de \$250,000 plus élevées que l'an dernier.

Un cadeau à Sir Wilfrid

Les citoyens d'Arthabaska ont offert un cadeau à Sir Wilfrid Laurier, à l'occasion de son sixième anniversaire de naissance. Ils lui ont présenté un magnifique nécessaire de voyage d'une valeur de \$200.

Boutons sur la figure

Le sang impur est la cause de ces boutons qui couvrent si désagréablement la figure: un bon traitement avec les PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD les fait disparaître.

AVIS

Toutes les correspondances concernant notre journal devront dorénavant être adressées à M. Amédée Côté, éditeur propriétaire.

NOUVELLES DU DISTRICT ILE AUX GRUES

C'est avec regret que nous avons appris le mort de l'époux de M. George Normand navigateur de cette paroisse, arrivée le 12 du courant, Madame Normand était âgée de 41 ans. Elle laisse huit enfants. Nous prions M. Normand et sa famille d'accepter nos sincères sympathies.

L'ISLET

M. l'abbé Auger, notre ancien vicaire, est venu passer quelques jours parmi nous la semaine dernière.

Monsieur le curé Bacon nous a annoncé dimanche que nous aurons vers le milieu de décembre, une retraite prêchée par le Révérend Père Jacmin.

M. René Pelletier est retenu chez lui par une maladie assez grave qui l'empêche de continuer pour le moment ses études maritimes. Nous lui souhaitons un prompt et parfait rétablissement.

MM. Floride et Alcide Bélanger étudiants au collège Lockwell à Québec, étaient de passage ici dimanche.

M. Arthur Morin du vapeur "Aberdeen" était ici ces jours derniers.

M. Ernest Caron, aussi de l'"Aberdeen" est venu passer quelques jours dans sa famille, avant son départ pour la saison d'hiver.

Le club Bonsecours a commencé comme les années dernières, à donner ses agréables soirées.

ST-JEAN-PORT-JOLI

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. Charles Duval, décédé jeudi, le 21 novembre, à l'âge de 71 ans. Ses funérailles ont eu lieu lundi dans notre église paroissiale, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. La famille Duval vaudra bien agréer l'expression de nos sincères condoléances.

L'honorable juge Pelletier est venu rendre jugement, mardi, dans la cause de Emile Déchêne vs. Joseph Chouinard où le requérant demandait l'annulation de l'élection du défendeur comme commissaire d'écoles, et réclamait pour lui le siège de son adversaire. L'élection a été annulée de part et d'autre, et un nouveau scrutin a été ordonné pour le 12 décembre prochain.

STE. LOUISE

Mardi dernier, M. Louis-Marie Grenier, conseiller municipal, a épousé Madame veuve Anguste Pelletier.

Coincidence curieuse, le fils de M. Grenier est marié à une des sœurs de la nouvelle épouse. Celle-ci se trouve donc la belle-mère et la belle-sœur de sa sœur, de même que la grand-maman et la tante des enfants de M. Grenier fils.

De son côté M. Grenier se trouve le beau-frère de son fils, le beau-père de sa belle-sœur, de même que l'oncle et le grand-père des enfants de son fils. Ces derniers ont maintenant pour grand-père et grand-mère, leur oncle et leur tante.

Si dans l'avenir, M. Grenier, père, a des enfants, ceux-ci se trouveront les beaux-frères de leur tante, les neveux de leur frère et les cousins de leurs neveux.

Les deux dames Grenier, dont l'une est mariée au père et l'autre au fils, demeurent toutes deux dans la même maison.

Il est aussi à remarquer que Madame Grenier, qui est la fille de M. Nicolas Francoeur l'un de plus respectables citoyens, a marié les deux voisins de son père.

Tout cela est assez rare pour mériter une mention spéciale, de même que nos félicitations et souhaits de bonheur parfait.

M. Alphonse Lévesque menuisier, qui était allé s'établir aux Etats-Unis il y a quatre ans, est revenu dernièrement avec sa famille.

Quelques jours après son arrivée, M. Lévesque avait le malheur de perdre son épouse, qui était malade depuis quelques mois.

Mme Lévesque a été inhumée mardi matin.

Deux de nos concitoyens ont dernièrement vendu toutes leurs propriétés: M. Arthur Dubé à M. Noël Ancil, et M. Thomas Pelletier à M. Syroid Lord.

Nous avons été heureux d'apprendre ces jours derniers, que l'action en dommages intentée par le nommé Magloire Gaudreau, contre M. Alfred La-

vallée marchand, a été renvoyée avec frais et dépens par son honneur le juge Cimon.

C'est un exemple pour les insolubles et les plaideurs de profession, qui n'ayant rien à perdre, font métier d'intenter aux gens honnêtes et responsables des actions vexatoires.

Décédé.—M. Jules Picard, fils de Mde Veuve Ustazade Picard, le 22 courant à l'âge de 32 ans, et madame Henri Chrétien, le 28 courant à l'âge de 60 ans.

Le Soleil nous annonçait il y a quelques jours que MM. Déchêne sont allés exhiber leur ours à Sir Wilfrid, lors de sa récente visite à Québec. S'il faut en croire la rumeur publique ce dernier, après avoir fait subir un petit examen au portedrapeau qu'on lui a choisi, aurait été loin d'être favorablement impressionné par ses connaissances, et il aurait fait comprendre à ses deux parrains que leur protégé manquait d'entraînement. On a, parait-il, reconnu la nécessité de lui apprendre de nouveaux tours, et, comme cela demande un peu de temps, on a reculé la date des élections au 15 de janvier prochain.

M. Carboneau donnerait, nous dit-on, une honnête récompense à celui qui lui apprendrait l'anglais d'ici au premier janvier. Nous connaissons quelqu'un, possesseur d'une recette infallible pour le lui apprendre en douze heures. Si notre candidat veut réellement augmenter ses connaissances, nous nous ferons un plaisir de lui donner l'adresse de ce particulier, qui est un électeur de notre comté.

A VOTRE AISE

Il ne faut pas aller bien loin pour trouver le remède contre les affections de la gorge et des poumons le BAUME RHUMAL se vend partout.

NOTES LOCALES

Monsieur J. E. Bouchard, organisateur en chef de l'ordre des Forestiers Canadiens, était en cette ville la semaine dernière, pour installer une Cour de cet ordre. Vingt et un de nos excellents concitoyens ont été initiés mercredi soir. Le bureau de direction de cette nouvelle cour comprend les officiers suivants: Chef Ranger, Cyrus Roy, Vice-Chief Ranger, A. N. Normand, Ex-Chief Ranger William Gama-cha, Sec-Financier Amédée Côté, Sec-Archiviste G. W. Pion, Trésorier L. E. Côté Orateur J. G. Fournier, Médecin-Examinateur Dr J. E. Boily, Gardes Ern. Després et F. Nicole, Sentinelles O. Vachon et Alb. Normand. Cette cour portera le nom de Cour St-Thomas.

Nous ne saurions encourager trop fortement nos lecteurs à former partie de cette cour des Forestiers Canadiens, essentiellement recommandable à tous les points de vue. La classe ouvrière en particulier, dont les familles sont souvent nombreuses, y trouvera moyennant une somme assez modique, un excellent moyen de mettre à l'abri de la misère ceux dont la Providence lui a confié la garde.

L'honnête artisan ou le pauvre journalier cloué sur un lit de douleurs, trouveront dans cette société de secours, pendant la durée de leur maladie, l'argent suffisant pour fournir à la maison le pain quotidien dont sa famille serait peut-être privée lorsque le chef est sans travail.

Les soins du médecin, dont la note est quelquefois dure à solder, sont donnés gratuitement aux membres malades, pendant toute la durée de leur maladie. Il y aurait tout un livre à écrire sur les bienfaits que ces sociétés de secours mutuels rendent à l'humanité, de même que sur les misères de toutes sortes qu'elles sont appelées à adoucir. Ce que nous en disons s'applique généralement à toutes les sociétés de secours mutuels qui ont un but commun, quoiqu'elles diffèrent tant soit peu les unes des autres sur les moyens d'y arriver.

Ceux qui auront l'intention de faire partie de la Cour de St-Thomas de l'ordre des Forestiers-Canadiens, pourront s'adresser à M. le notaire Pion, secrétaire-archiviste, qui se fera un plaisir de leur donner tous les renseignements nécessaires.

M. Albert Hébert est maintenant complètement rétabli d'une assez grave indisposition qui l'avait forcé à venir prendre quelques semaines de repos dans sa famille. Il est retourné au séminaire de Québec mercredi, pour y continuer ses études.

M. Amédée Bernier et Melles Mary Lavoie et Marie-Anne Bernier, du Cap Saint-Ignace, étaient de passage à Montmagny la semaine dernière.

Il y a eu une séance spéciale du conseil de Saint-Thomas, lundi.

Lundi, M. Arthur Bégin conduisit à l'autel Melle Florida Guay de cette ville. M. Bégin, de Lévis, servait de témoin à son fils, et M. Jean Guay, à sa fille. Nos meilleurs souhaits de bonheur.

Mme J. A. Mathurin informe ses connaissances et le public en général qu'elle exécute toujours toutes sortes d'ouvrages en cire, à des prix défiant toute compétition. Une visite est respectueusement sollicitée.

Un bon colon de Saint-Paul nous écrit qu'une tempête de neige épouvantable, un véritable blizzard, a sévi durant trois jours dans cette paroisse. Il y a eu des dommages à différents endroits, tels que granges démolies, toits emportés, etc. Tout un convoi du fameux chemin de fer Québec et Nouveau-Brunswick a été bloqué dans la neige au sud du chemin Taché. Tous les passagers sont saufs et attendent du secours. Parmi ces derniers, nous remarquons les deux Messieurs Déchêne, l'honorable sénateur et le non moins honorable ministre de l'agriculture; M. Onésiphore Carboneau, le candidat de L'Islet; et le last but not the least, monsieur P. R. Martineau, M. P. Chaouin croyait celui-ci à Lotbinière, cherchant qui nous a mené pour remplir la première position vacante dans le comté de Montmagny, et voici qu'il est ennéagé au Bouton. Aussi, mon cher M. Martineau, pourquoi êtes-vous actif à ce point? Laissez donc les Déchêne vous tailler de la besogne; vous aurez toujours assez de fermeté pour, dans la suite, accepter le fait accompli.

Melle Azilda Bélanger est allée faire une promenade d'une quinzaine de jours à Québec et à Lévis.

M. William Price était de passage à Montmagny au commencement de la semaine.

M. le Notaire C. Leclerc, de L'Islet, était en cette ville, la semaine dernière, pour affaires professionnelles.

Naissance: Madame Pierre Nicole, un fils qui a reçu au baptême, le 17 du courant, les noms de Joseph Philippe Emile Auguste, Parrain et marraine: M. et Madame P. C. Dupuis.

A Ste-Anne de la Pocatière, madame L. Jos. Gendron, une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie-Jeanne Gertrude. Parrain et marraine: M. et Mad. F. X. Gendron.

Monsieur J. A. A. Bélanger se fera construire une magnifique résidence sur le terrain avoisinant la propriété de son père, le printemps prochain.

Mardi soir, l'honorable juge H. C. Pelletier a rendu les jugements suivants:

L'assurance de Montmagny vs-Mathurin, action renvoyée.

Talbot vs Parent, action hypothécaire maintenue.

Bouffard vs Blais, péremption d'instance accordée.

Boulanger vs Kérouac, action en garantie, maintenue.

Létourneau vs Commissaires d'écoles de Saint-François, appel renvoyé.

Déchêne vs Commissaires d'écoles de Saint-Jean-Port-Joli, appel maintenu.

A l'avenir, nous publierons gratis tous les avis de naissance et de décès concernant nos abonnés, pourvu que ces derniers nous en donnent connaissance.

POPULAIRES SEJOURS D'ETE CANADIENS

Le trafic sur le chemin de fer du Grand Tronc aux séjours d'été situés sur cette ligne a été phénoménal spécialement parmi les touristes qui visitaient les hauts plateaux d'Ontario. D'après les statistiques connues jusqu'à ce jour plus de 25,000 voyageurs ont été portés aux districts du Nord, pendant l'été dernier, de tous les points du continent. De fait, à cause de la popularité croissante des régions il faut augmenter chaque année les accommodations de ce district, en construisant des hôtels nouveaux et en améliorant ceux qui existent. Il sera érigé des hôtels de première classe pour des milliers de dollars, et un bon confort nous sur le lac Rosseau, les Muskoka; il coûtera \$100,000 et pourra loger 250 personnes. La région devient populaire car il n'y a pas de meilleur endroit sur le continent d'Amérique pour la santé, les plaisirs et la récréation que les Highlands d'Ontario y compris les Lacs Muskoka, la rivière Magnetawan, la région du Lac de Bays et les 50,000 îlots de la Baie Georgienne et aussi les nombreux et beaux séjours d'été sur les bords des lacs Simcoe et Couchiching.

Des voyageurs qui ont visité cette région en font de grands éloges. La lettre qu'un officier du Grand Tronc vient de recevoir de M. Chas. F. Cutler de la cité de New-York est un spécimen de l'effet qu'on a de ces districts. Elle se lit comme suit: "Nous voudrions, en ce moment pour des raisons de fantaisie de Fairyland sur le lac Rosseau. On pourrait plus et mieux dire de Muskoka qu'une expression d'enthousiasme, dans cette note personnelle rapide plus et mieux que j'en suis capable de faire et, en dépit de la maxime qui dit: 'N'en parlez pas à tout le monde' Muskoka est trop bon pour être donné."

"En effet, l'effabilité des Etats-Unis et les amis canadiens m'encouragent à séjourner sous un climat sec, agréable de vues délicieuses du côté de l'eau. De plus on n'y est incommodé ni de groupes d'hommes ni d'essaims d'insectes. En premier lieu, il est facile de s'y rendre, le voyage est moins dépendant, quoiqu'il soit plus superbe que tout, même les monts

ROUSSEAU

M. J. G. H. Bergeron, l'ex-député, déclare que pas moins de cent cinquante témoins seront assignés pour la poursuite, dans cette cause, et mettront au grand jour, les petits moyens dont ses adversaires se sont servis contre lui, aux dernières élections générales.

Mort du curé de Longueuil

Monsieur l'abbé Maximilien Tassé, ancien curé de Longueuil, est mort hier matin à Montréal.

Monsieur Tassé s'était retiré chez les Révérends Sœurs Grises, il y a un mois, souffrant de paralysie, maladie qui l'a emporté. Monsieur l'abbé Tassé, curé de Saint-Cyprien, était au chevet du vénérable prêtre depuis plusieurs jours. Les funérailles auront lieu jeudi, Mgr Lorrain, évêque de Pembroke, officiera.

Le corps sera déposé aux côtés de feu Monsieur Lussault, qui fut curé de Longueuil pendant 43 ans, et qui mourut en 1763, chez les Sœurs Grises, à Montréal; de l'abbé J. E. D. Meulles, qui mourut en 1780; de Mgr Desautel et autres.

Monsieur Maximilien Tassé naquit à St-Laurent, le 23 mars 1850, et fut ordonné prêtre le 14 octobre 1855. Il prit possession de la cure de Longueuil, en 1853, lors de la démission de feu M. le curé Thibault, et conserva ce même poste jusqu'au 29 octobre dernier.

LA GUERRE

COMMENT ON QUALIFIE EN ANGLETERRE

Les horreurs des camps de concentration

CRUAUTES ANGLAISES

Extrait d'une lettre du soldat Lépine publiée dans "Le Soleil"

Londres, 25.—M. William T. Stead a fait hier une conférence à Londres. Il a remercié Dieu que l'Allemagne et l'Europe aient eu le courage de déclarer qu'il était impossible de continuer la guerre. C'est la condition de l'Angleterre, c'est le forcé, Hérodote, en massacrant les innocents, s'était conduit comme un saint. L'Angleterre mérite d'être battue dans cette guerre injuste. Dans la guerre que nous avons eue autrefois avec les Américains, nous avions armé contre eux des Peaux-Rouges, comme nous armions autrefois les Indes contre les Boers et, grâce à Dieu, nous fûmes battus à cette époque.

L'OPINION D'UN CANADIEN

M. Lépine, ancien rédacteur du "Soleil", vient d'adresser au journal une deuxième lettre écrite dans les veilles du Sud-Africain.

Quelque vilain diable, M. Lépine avait disparu et toutes les recherches faites pour le retrouver étaient inutiles. Quelque beau jour, on reçoit des nouvelles de l'ancien journaliste, il s'est enrôlé dans l'armée sud-africaine; c'est dit ainsi dans la lettre que nous avons reçue. Quelque vilain diable, M. Lépine avait disparu et toutes les recherches faites pour le retrouver étaient inutiles.

Dans sa deuxième lettre, il est moins enthousiaste, la guerre tel que les anglais l'entendent et la font, lui fait horreur. Voici un extrait de sa lettre, où il est question de la cruauté des anglais.

Kieck-shop, 22 octobre.—Nous sommes arrivés ici le 10, après une course à cheval d'un dizaine de jours. Nous avons sillonné en tous sens l'Orange Colony, comme on appelle maintenant l'Etat Libre d'Orange. Nous avions ordre de tout détruire, de tout tuer, excepté les femmes et les enfants. Nous avons immolé des troupeaux innombrables, victimes innocentes offertes au terrible dieu de la guerre. Nous avons tué des bestiaux égarés, jonchant la plaine offrent un spectacle dégoûtant. Je ne me souviens pas de tout, mais de ce que j'ai vu de bouche. La destruction des fermes est une autre chose triste. Le soldat livré au pillage est généralement féroce; il fait main basse sur tout ce qu'il peut emporter et s'amuse à briser le reste à coups de crosses de fusil. J'ai vu détruire un magnifique piano-organ, qui avait bien dû coûter quelques milliers de piastres.

L'Orange Colony est aujourd'hui une vaste nécropole. Le veldt est couvert de squelettes et de cadavres en putréfaction, qui exhalent une odeur fétide. Il y en a tant que le temps manque pour les enterrer. Cela ne contribue certainement pas à diminuer les cas de fièvre. Voici la saison des chaleurs qui commence et je me demande si la peste n'éclatera pas.

L'ordre de tout tuer est formel comme on voit; on ne saurait s'y méprendre. Il n'y a de grâce que pour les femmes et les enfants mais quelle grâce! Ces pauvres créatures tombent entre les mains d'une barbare soldates que qui assouvit ses passions et traite les gens qu'il ne tue pas comme des bêtes. Les camps de concentration où elles sont parquées comme des animaux et meurent comme par douzaine à la fois!

La vie que nous menons dit M. Lépine à la fin de sa lettre n'a rien de bien amusant. Il faut être bien fatigué et résister. Nous couchons à la belle étoile et les moustiques font souvent défaut. Le service d'approvisionnement est très mal organisé.

Il y a eu une terrible tonne la nuit dernière et je me suis éveillé ce matin dans six pouces d'eau.

Un ami d'Amour, de visiter l'atome de Lucien Lerne, fils du Dr Léonidas Lerne, qui a succombé à la fièvre typhoïde au début de cette campagne, après avoir souffert de la fièvre. Nous nous sommes agenouillés et nous avons récité une prière sincère pour le repos de l'âme de ce brillant jeune homme, dont la carrière a été ainsi prématurément brisée.

A Nauwpoort, où nous sommes passés, j'ai obtenu la permission, avec mon LES TROISIEME CONTINGENT

Ottawa, 26 nov.—Le détachement canadien, qui doit partir pour le Transvaal, s'embarquera à Halifax, dans la dernière semaine de décembre.

On rapporte que le colonel Evans acceptera le commandement du détachement, mais la position ne lui a pas encore été offerte.

M. Rodolphe Savard, de Québec, est mort de la fièvre étyphoïde à Pietermaritzburg. Son père réside à Québec.

POPULAIRES SEJOURS D'ETE CANADIENS

Le trafic sur le chemin de fer du Grand Tronc aux séjours d'été situés sur cette ligne a été phénoménal spécialement parmi les touristes qui visitaient les hauts plateaux d'Ontario. D'après les statistiques connues jusqu'à ce jour plus de 25,000 voyageurs ont été portés aux districts du Nord, pendant l'été dernier, de tous les points du continent. De fait, à cause de la popularité croissante des régions il faut augmenter chaque année les accommodations de ce district, en construisant des hôtels nouveaux et en améliorant ceux qui existent. Il sera érigé des hôtels de première classe pour des milliers de dollars, et un bon confort nous sur le lac Rosseau, les Muskoka; il coûtera \$100,000 et pourra loger 250 personnes. La région devient populaire car il n'y a pas de meilleur endroit sur le continent d'Amérique pour la santé, les plaisirs et la récréation que les Highlands d'Ontario y compris les Lacs Muskoka, la rivière Magnetawan, la région du Lac de Bays et les 50,000 îlots de la Baie Georgienne et aussi les nombreux et beaux séjours d'été sur les bords des lacs Simcoe et Couchiching.

Des voyageurs qui ont visité cette région en font de grands éloges. La lettre qu'un officier du Grand Tronc vient de recevoir de M. Chas. F. Cutler de la cité de New-York est un spécimen de l'effet qu'on a de ces districts. Elle se lit comme suit: "Nous voudrions, en ce moment pour des raisons de fantaisie de Fairyland sur le lac Rosseau. On pourrait plus et mieux dire de Muskoka qu'une expression d'enthousiasme, dans cette note personnelle rapide plus et mieux que j'en suis capable de faire et, en dépit de la maxime qui dit: 'N'en parlez pas à tout le monde' Muskoka est trop bon pour être donné."

"En effet, l'effabilité des Etats-Unis et les amis canadiens m'encouragent à séjourner sous un climat sec, agréable de vues délicieuses du côté de l'eau. De plus on n'y est incommodé ni de groupes d'hommes ni d'essaims d'insectes. En premier lieu, il est facile de s'y rendre, le voyage est moins dépendant, quoiqu'il soit plus superbe que tout, même les monts

Rocheuses et la Suisse. On voit des rivières, les lacs, des chutes Niagara, des lacs Ontario et Simcoe de New York aux quais de Muskoka.

Le voyage sur le Grand Tronc comprend tout autour de l'île les lacs Muskoka, Rosseau et Joseph avec des petits steamers ayant à bord des officiers et des hommes d'équipage très courtois; on y sert des diners substantiels, les eaux sont claires, l'air est pur, en un mot, tout est parfait. Il y a aussi la vie au camp ou cottage, aux maisons de pension ou à l'hôtel; on y rencontre des amis, de bons livres, des enfants bien élevés, du sport, des bains, du sommeil rafraîchissant, pas de bruit autre que celui qu'on fait soi-même, du plaisir, des forêts vierges, sans chemin, mille et une choses poétiques, en un mot tout ce que l'on peut désirer à New-York! Nous avons des regrets à laisser ce paradis de six mois seulement."

LES EMBARRAS DE L'ANGLETERRE

Une correspondance de Lon dres dit que le récent discours de sir Michael Hicks Beach, annonçant de nouveaux impôts et de nouvelles charges à qui les contribuables devront supporter à en pur effet une baisse considérable des fonds publics.

Ce n'est pas réellement le discours de sir Michael Hicks-Beach qui a frappé l'opinion, c'est l'ensemble de la situation financière et l'incertitude qui règne quant à la date même approximative de la fin de la guerre.

Actuellement, cette incertitude arrête les affaires et entrave toute entreprise nouvelle. Ne sachant ni la durée ni l'étendue des sacrifices qu'on peut avoir à leur demander, les Anglais n'osent plus lancer dans des entreprises commerciales ou industrielles, car ils n'ont plus de base sur laquelle établir leurs calculs.

Par suite de la concurrence acharnée que leur font les Allemands et les américains, les industriels anglais sont obligés de se contenter d'une marche de bénéfice fort étroite. Les fluctuations du taux de l'intérêt et des fonds publics font que d'un instant à l'autre, leurs calculs peuvent se trouver faux, leurs prévisions erronées et leurs bénéfices probables se transformer en pertes considérables.

Or, cette incertitude qui règne actuellement et qui a crû à mesure que la guerre se prolongeait, menace maintenant de durer indéfiniment. En effet, on est à peu près d'accord à présent pour reconnaître que la guerre durera des mois ou des années en entraînant des dépenses énormes et que, de plus, les prévisions du chancelier de l'échiquier seront de beaucoup dépassées, dans l'avenir comme elles l'ont été jusqu'ici.

L'Income Tax est en ce moment de 14 pences par livre sterling, c'est à dire qu'il a atteint sa limite maximale à peu près et que sir Michael Hicks-Beach devra chercher d'autres sources de revenus. Il a déjà commencé à établir des impôts indirects, sur le sucre, par exemple, et il est entré dans une voie qu'il sera obligé de suivre aussi longtemps que durera la guerre, et même après, car la guerre finie, il restera à pourvoir à l'occupation de l'Afrique du sud par une nombreuse armée.

EXPLOSION A DETROIT

21 morts et 27 blessés

Détroit, Michigan, — 26 nov.—Une horrible explosion a eu lieu aujourd'hui dans la fabrique de la compagnie Peabody Injector. 21 personnes ont été tuées et 27 ont été blessées. On a de grandes sur le sort de 25 hommes et enfants dont on n'a aucune nouvelle. Il n'est pas impossible qu'ils soient ensevelis sous les ruines fumantes.

Les planchers et le toit avaient été projetés en l'air par les débris, en s'écrasant en miettes et ensevelissant tout ce qu'il y avait à l'intérieur de la chute.

Les dégâts matériels s'élevaient à \$180,000. On ne connaît pas les causes de l'explosion.

UN DOCUMENT ACCUSATEUR

Contre le meurtrier de Westmouath

Montréal, 26.—Une sensation a été créée dans la police, hier, à la lecture de l'article suivant, publié dans le "Daily Chronicle" de Georgetown, Guyane Anglaise.

Un meurtre se présente au point d'extrême, et tendit à l'officier de police Herbert un numéro du journal en question, en date du 4 octobre 1901.

Des traits ont été faits au crayon attirant l'attention du lecteur sur un effet osage en ces termes: "Un terrible drame s'est déroulé à bord du schooner le "Volant", pendant qu'il était ancré dans le port de Yarmouth.

"Un matelot du nom d'Hansen, que l'on croit être Russe d'origine, assaillit avec une hache le capitaine Swan, maître du bord. Ce dernier appela alors à son aide le second, Henry Smallburn, qui fut à son tour réduit à l'impuissance par un coup de la même arme sur la tête.

"Un enfant de 11 ans fils du capitaine Swan, fut les témoins par le même meurtrier, qui s'élança alors par-dessus bord et plongea dans la mer. On ne l'a pas revu depuis, malgré les plus minutieuses recherches.

"Les blessés sont à l'hôpital, et on en attend des guérisons sérieuses sur l'état du second."

Quand le lieutenant Hébert est terminé la lecture de cet article, il leva la tête pour demander des explications à celui qui venait de le lui remettre, mais cet inconnu avait disparu. On le chercha inutilement dans l'édifice et dans les environs.

On se demanda si l'ignoble assassin du jeune Marotte n'est pas ce même Hansen.

Un feu incendiaire

Deux granges ont été incendiées mercredi dans la paroisse de Estabrook par un nommé Olliv Carrière célibataire âgé de 27 ans et ne jouissant pas de ses facultés mentales. Carrière demeure avec son père près de la scierie Gosselin, mercredi matin, il commença par mettre le feu à la grange de sa tante, Mme Pierre Gosselin. Elle ne contenait qu'un peu de foin et de paille les pertes sont estimées à environ \$150. Carrière se rendit ensuite à traverser chez M. J. B. Thibault. La grange de ce dernier est située loin de la maison en bas d'une côte. Carrière y mit le feu et retourna chez son père. Plusieurs hommes travaillaient à seier du bois près de la maison de M. Thibault et lors qu'ils s'aperçurent du feu la grange était déjà en toute flamme. Elle fut rapidement consumée avec dix sept toises de beaux bois chevaux, trente tonnes de foin, des attelages et plusieurs instruments aratoires. Les pertes de M. Thibault se montent à environ \$1,100.

L'incendiaire fut appréhendé le même jour et conduit à la prison de Sherbrooke il ne semble pas se rendre compte de la gravité de son œuvre. Il sera traduit devant le magistrat du district qui devra le faire soumettre à un examen médical avant de disposer de son cas.

LES CANADIENS A PARIS

Inscrits au Commissariat-Général du Gouvernement du Canada à Paris, 10, rue de Rome: M. J. A. Watie, Montréal. Hôtel Continental. M. F. X. Garneau, Québec. Hôtel Bergère.

M. les Bows, Toronto, 29 rue Fresnel. M. et Mme de Chirée, Montréal. Hôtel de Normandie.

M. le Docteur et Mme Hôte, Trois-Rivières, P. Q. Hôtel de Bretagne. M. Frédéric Lessard, Montréal, 25, rue Cambasés.

M. le Docteur C. A. Wilson-Prévost, New-York. Hôtel d'Iéna. M. et Mme Joseph Saucier, Montréal, 81, rue Truffaut. Mlle Routhier, Québec. Grand Hôtel. Mme Clifford-Sutton, Québec. Grand Hôtel.

M. le Docteur Joseph Myre, Montréal, 50 boulevard Arago.

NOMME CURÉ

Le révérend Charles A. Murray, de Trenton, Ontario, a été nommé curé de Brockville, pour remplacer feu l'abbé Stanton. M. l'abbé Murray est un ancien évêque de Laval, Québec.

ON NE PEUT LE NIER

Le BAUME RHUMAL guérit infailliblement la toux, le rhume, la coqueluche.

FRAPPE D'APPOPLEXIE

Nous regrettons d'apprendre que M. François Simard marchand de nouveautés bien connu à St-Roch a été frappé d'apoplexie hier midi dans son magasin. Son médecin de famille a cru d'abord que c'en était fait de lui, mais grâce aux soins qui lui furent prodigués, le malade recouvra bientôt ses sens et est aujourd'hui en bonne voie de rétablissement.

TRISTE SUICIDE

Une mort bien pénible est venue jeter l'émoi à St-Rose de Arthabaska. Madame Esté Garnier, épouse d'Arthabaska Leclerc, âgée de 35 ans, s'est suicidée en se jetant dans un puits, où elle fut trouvée, jeudi près de sa résidence, 8me rang de St-Rose, comté d'Arthabaska.

Le coroner Trigane a tenu enquête vendredi dernier.

Les témoignages démontrent que la défunte en est venue à cette détermination alors qu'elle ne possédait pas ses facultés mentales, chose qui existait depuis plusieurs mois. Le verdict a été rendu en conséquence.

CROYEZ

Le rhume, la toux, les étouffements et par suite la souffrance et l'insomnie. Le BAUME RHUMAL seul remède à tout cela.

NE VOUS SERVEZ PAS DU TELEPHONE

De votre Voisin